



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Les évêques catholiques du Canada se réunissent pour la réunion annuelle de l'Assemblée plénière

Le 16 septembre 2024, Ottawa – La semaine prochaine (23 au 27 septembre 2024), l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) tiendra à Beaupré (Québec) sa réunion annuelle, qui rassemblera 79 évêques pour délibérer, discerner et discuter de la vie de l'Église au Canada. Les points suivants figurent parmi les sujets qui seront abordés au cours de la semaine :

- **Commission épiscopale pour la justice et la paix sur les migrants et les réfugiés** – La Commission, accompagnée par le Père Fabio Baggio, sous-secrétaire du Dicastère pour la promotion du développement humain intégral, et Mme Alessandra Santopadre de l'archidiocèse de Montréal, dirigera les évêques du Canada dans une discussion sur les défis auxquels sont confrontés les réfugiés et les migrants, tant à l'échelle mondiale qu'au Canada.
- **Développement et Paix – *Caritas Canada (DPCC)*** - Les membres épiscopaux du Conseil national de DPCC présenteront une mise à jour des activités de DPCC depuis la dernière réunion de l'Assemblée plénière. Ils seront accompagnés de la présidente de DPCC, Mme Brenda Arakaza, et du directeur général, M. Carl Hétu.
- **Comité permanent pour le ministère responsable et la protection des personnes mineures et vulnérables** – Le Comité permanent invitera les évêques du Canada à discuter la nécessité de revoir et d'améliorer les initiatives diocésaines et paroissiales en matière de protection.
- **XVI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques** – Les discussions comprendront une réflexion qui résumera l'expérience canadienne dans le contexte plus large des thèmes du Synode. Les évêques entreprendront des discussions en petits groupes pour approfondir ces questions, dans le but de générer des suggestions et des recommandations utiles. Ce processus de collaboration vise à fournir aux délégués du Canada des commentaires et des points de vue constructifs qu'ils pourront apporter à la deuxième session du Synode, afin d'assurer une représentation bien équilibrée et complète de leurs constatations et de leurs réflexions.
- **Rapports** – Les évêques recevront plusieurs rapports sur les activités et les projets des diverses instances de la CECC'.

Cette année, le discours principal sera prononcé (virtuellement) par Son Éminence le Cardinal Mario Grech, secrétaire général du Secrétariat général du Synode des évêques. Il parlera de la deuxième session du Synode sur la « synodalité ».

Selon la coutume, le nonce apostolique au Canada, Mgr Ivan Jurkovič, s'adressera aux évêques en sa qualité de représentant du Pape au Canada.

Lors de la réunion de cette année, en plus de la **conférence de presse** officielle habituelle, qui se tiendra à la fin de la réunion de l'Assemblée plénière le **vendredi 27 septembre à 13 heures (heure de l'Est)**, il y aura **deux autres points de presse informels** le **23 septembre à 17 h 00 et le 24 septembre à 17 h 30 (heure de l'Est)**.

Ces deux **points de presse informels** porteront sur des sujets spécialement choisis parmi les questions abordées au cours de la journée. Les points de presse informels et la conférence de presse officielle se tiendront dans un **format hybride** afin de répondre aux besoins des journalistes accrédités qui ne peuvent pas être présents en personne.

Qu'est-ce que la réunion de l'Assemblée plénière ?

Une réunion de l'Assemblée plénière est un événement solennel et important dans la vie de l'Église au Canada, car elle rassemble tous les membres de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), soit 79 évêques des Églises latine et orientale à travers le Canada. L'Assemblée plénière constitue la plus haute instance d'autorité au sein de la CECC. Les décisions prises par l'Assemblée plénière représentent l'unité d'action de tous les évêques à l'échelle nationale. Convoquée au moins une fois par année, l'Assemblée plénière se penche sur un large éventail de sujets liés à la mission évangélisatrice de la Conférence épiscopale, y compris les rapports et les questions des Commissions épiscopales et d'autres instances consultatives de la Conférence. En outre, l'ordre du jour, qui est fixé par le Conseil permanent, peut inclure des discussions sur des sujets particuliers. Des élections ont lieu tous les deux ans pour nommer des membres à des postes de direction au sein de la Conférence.

-30-

Demandes des médias :

Maribel Mayorga

Directrice des communications

Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC)

Courriel : communications@cccb.ca

Téléphone : 613-241-9461, poste 225